



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 71543

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur l'avis du Conseil économique et social intitulé : « L'accès aux vacances des jeunes adultes de dix-huit à vingt-cinq ans. » Le Conseil souhaite qu'une véritable synergie se développe entre les réseaux Information Jeunesse et ceux de maison de la France, des CRT, des CDT, des offices du tourisme et des syndicats d'initiative. Il suggère notamment que les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires développent un pôle d'informations sur les vacances et le tourisme des étudiants. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71543

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 159